



LE MOUVEMENT DE LA PAIX - PROJET STRATÉGIQUE TRIENNAL 2017-2020 : MÉTHODE DE TRAVAIL

Le Conseil national de juin et celui septembre ont préparé le Congrès sous le signe d'une démarche participative. Ainsi, un temps maximum a été donné aux commissions pour se réunir dans la matinée, et l'après-midi pour de plus amples discussions.

Le Conseil national a fait en juin 2017, et réitéré en septembre 2017, le constat suivant :

« [...] Avec les analyses et les propositions que contenait le projet triennal 2014/2017, mais aussi avec toutes les prises de positions et communiqués élaborés collectivement tout au long de cette période, ainsi qu'à travers le travail collectif d'élaboration du livre blanc pour la paix, et en particulier des travaux du CN de janvier 2017, nous avons élaboré l'essentiel des éléments d'analyse et de propositions nécessaires à la construction d'une alternative pour la paix et pour l'émergence d'une transition pacifiste pour un monde sans armes et sans guerres.

Cette transition pacifiste se construit dans les plus larges convergences, en particulier entre les partisans de la paix, l'ensemble des personnes et organisations qui défendent les objectifs du développement durable et plus largement tous ceux (personnes et organisations) qui agissent pour la promotion de tous les droits humains. Cette transition peut se construire à travers ce que l'on a défini collectivement dans le livre blanc comme « la dynamique du double balancier » caractérisée par une diminution progressive des dépenses d'armement et par l'augmentation corrélative des moyens pour la construction de la paix, à travers la mise en œuvre des droits humains dans le monde entier.

Ces acquis, ces élaborations collectives, partagées par un grand nombre d'organisations, constituent des bases solides sur lesquelles peut s'élaborer la stratégie du Mouvement de la Paix au service de la mise en œuvre d'une transition pacifiste.

Des actualisations peuvent être nécessaires sur certains points, il n'en reste pas moins que les bases conceptuelles fondamentales ont été posées et qu'elles permettent par la même occasion de s'arc-bouter sur la question décisive des objectifs stratégiques du Mouvement de la Paix autour d'objectifs prioritaires et structurants, qui devront être validés dans le cadre du prochain congrès du Mouvement de la Paix, et en particulier durant le processus de sa préparation.

Nous avons coutume de dire que nous sommes à la fois un mouvement de paix, un mouvement anti-guerre mais aussi un mouvement d'éducation populaire et un mouvement de transformation sociale.

Comment décliner ces différentes identités ? Comment être un mouvement animateur de réseaux mais aussi un mouvement qui réfléchit et travaille à sa propre lisibilité et à cultiver son identité afin d'être toujours mieux porteur d'alternatives aux politiques guerrières et interventionnistes de la France ? ».

C'est sur la base de ce qui précède que le Conseil national de juin 2017 et celui de septembre 2017, après appel à propositions auprès des membres du Conseil national et des comités (2 août 2017), ont travaillé à travers 7 commissions d'orientation stratégique (quatre en juin et trois en septembre - soit 7 commissions d'une quinzaine de personnes). Elles ont travaillé à partir d'une méthode de travail identique.

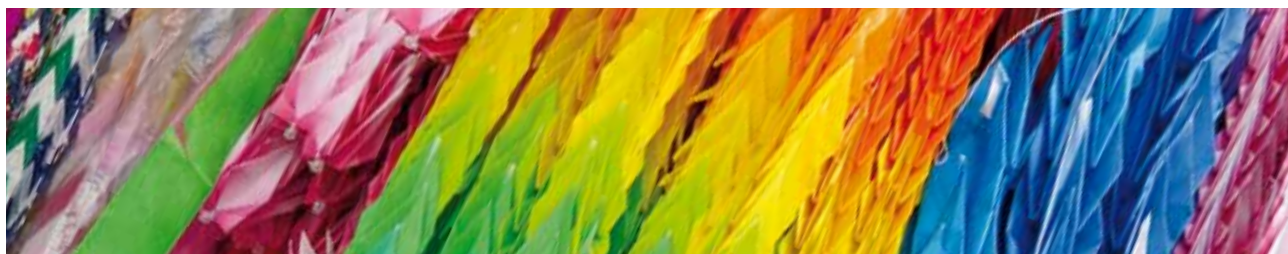
Il s'est agi dans une logique de construction de projet, de définir et de donner une grande visibilité à ce que doivent être nos objectifs/axes prioritaires et structurants pour la période à venir.

Pour chaque axe, nous avons travaillé à proposer un titre, un résumé du contenu, ainsi que les actions à mener et les moyens à mobiliser pour leur mise en œuvre.

Les objectifs stratégiques définis en septembre ont été transmis au Conseil national et aux comités le 21 septembre.

Le Conseil national de septembre a mis en place une commission composée de 15 personnes chargées de finaliser la rédaction du projet triennal 2017-2020, lequel a été communiqué aux membres du Bureau national le 13 octobre 2017.

Au final, le projet triennal 2017-2020 adopté par le Congrès repose sur 4 axes prioritaires au lieu des 11 retenus dans le cadre du projet triennal 2014-2017.



- **1/ L'aspiration à la paix facteur de rassemblement dans un monde incertain P.4/5**
 - ▶ 1/1. Un monde incertain, des insécurités réelles, sources d'inquiétudes légitimes
 - ▶ 1/2. Un constat largement partagé : la guerre est toujours un échec. La paix est le seul chemin pour l'avenir de l'humanité
 - ▶ 1/3. La France poursuit une politique marquée par la militarisation des relations internationales et un néo-colonialisme sous influence du lobby militaro-industriel
 - 1/3/1. La loi de programmation qui favorise la militarisation et la soumission à l'OTAN reste la référence du nouveau pouvoir en place en France
 - 1/3/2. La France tourne le dos aux négociations sur le désarmement nucléaire tout en se prévalant du multilatéralisme
 - 1/3/3. Dérégulation sociale et au plan international
 - 1/3/4. Une aspiration contrariée par un système guidé par la recherche de profits immédiats
 - ▶ 1/4. Une aspiration à la paix qui met en lumière les enjeux et les défis cruciaux de notre époque : justice, développement durable, droits humains, paix
- **2/ Le but du Mouvement de la Paix : rassembler dans l'action pour construire la paix P.6/7**
 - ▶ 2/1. Rappel des missions du Mouvement de la Paix
 - ▶ 2/2. Nos repères fondamentaux
 - 2/2/1. La Charte des Nations Unies, les textes fondateurs des droits humains (droits économiques, sociaux etc.)
 - 2/2/2. La culture de la paix ; les ODD, la lutte contre le réchauffement climatique, le projet triennal 2014 -2017
 - 2/2/3. Le livre blanc pour la paix : une alternative basée sur le processus du double balancier « diminution des dépenses d'armement, augmentation des moyens pour la réalisation des droits humains »
- **3/ Les quatre axes prioritaires pour 2017-2020 P.8/11**
 - ▶ 3/1. Premier axe (objectifs 1 à 5) : mener un grand débat avec la population de notre pays pour faire partager l'idée que la transition pacifiste est la réponse adaptée à notre aspiration commune à la paix et à une sécurité humaine
 - 3/1/1. Objectif 1 : Pour l'application de la Charte des Nations-Unies
 - 3/1/2. Objectif 2 : Pour une autre politique de la France
 - 3/1/3. Objectif 3 : Pour la diminution des dépenses d'armement, la reconversion vers une économie de paix
 - 3/1/4. Objectif 4 : Pour une transition pacifiste par la culture de la paix
 - 3/1/5. Objectif 5 : Pour une éducation populaire à la culture de la paix
 - ▶ 3/2. Deuxième axe (objectif 6) : Gagner la ratification du traité d'interdiction des armes nucléaires par la France
 - 3/2/1. Objectif 6 : Gagner la ratification du traité d'interdiction des armes nucléaires par la France
 - ▶ 3/3. Troisième axe (objectif 7) : Pour une Europe de paix et de coopération et pour un système de sécurité mutuelle en Europe incluant le retrait de la France de l'OTAN
 - ▶ 3/4. Quatrième axe (objectif 8) : Pour une paix juste et durable au Proche et Moyen-Orient
 - 3/4/1. Objectif 8 : Reconnaissance de la Palestine, arrêt de la colonisation et établissement d'une paix durable
- **4/ Participer à la construction d'un mouvement pacifiste plus fort et influent en France P.12/13**
 - ▶ 4/1. Développer le mouvement pacifiste en France
 - ▶ 4/2. Le Mouvement de la Paix
 - 4/2/1. Développer et faire reconnaître le Mouvement de la Paix
 - 4/2/2. Développer le collectif national « En marche pour la Paix »
- **5/ A la rencontre du peuple de France pour un dialogue en profondeur avec notre société et la mise en action de milliers de personnes P.13**
 - ▶ 5/1. Information, écoute et débats
 - ▶ 5/2. Nous avons un rôle important à jouer pour rassembler et agir
- **6/ Documents complémentaires P.14/21**
 - ▶ 6/1. Congrès 2017 : Relevé des propositions des ateliers sur les axes stratégiques
 - ▶ 6/2. Congrès 2017 : Relevé des propositions des ateliers sur le thème « Quel Mouvement de la Paix pour demain ? »
 - ▶ 6/3. Appel du Congrès national du Mouvement de la Paix
 - ▶ 6/4. Déclaration internationale du Congrès national du Mouvement de la Paix

1. L'ASPIRATION À LA PAIX FACTEUR DE RASSEMBLEMENT DANS UN MONDE INCERTAIN

■ 1.1. Un monde incertain, des insécurités réelles, sources d'inquiétudes légitimes

Sur presque tous les continents et en particulier sur le continent africain et dans l'espace géographique qu'on peut qualifier d'Eurasie, des conflits ensanglantent des États, des régions, opposent des communautés. Le Moyen-Orient est à feu et à sang, suite à la dite guerre contre le terrorisme entamée après les attentats de 2001 par les États-Unis. L'intervention en Libye a aggravé la situation en favorisant le développement de ce terrorisme et sa propagation dans la région subsaharienne. La crise ukrainienne et les conflits en suspens dans les républiques de l'ex Union Soviétique et les provocations de l'encerclement de la Russie par l'OTAN créent des zones d'instabilité. La mondialisation néolibérale des économies conduit à la faillite de certains États et peut

conduire à une crise économique majeure ouvrant la voie à des aventures dangereuses pour la paix. L'élection de Trump aux USA et la montée des extrêmes droites et des nationalismes en Europe rajoutent de l'incertitude aux fragilités du monde actuel. Le dérèglement climatique avec toutes ses conséquences connues et encore imprévisibles ajoute une urgence première aux dangers pour la paix et la sécurité. Tout cela crée un climat propice à l'émergence de stratégies fondées sur la peur visant l'augmentation des budgets d'armement, la militarisation des relations internationales et la restriction des libertés ainsi que la militarisation de la vie interne des sociétés allant jusqu'à instituer l'État d'urgence et son introduction dans le droit commun en France.

■ 1.2. Un constat largement partagé : la guerre est toujours un échec. La paix est le seul chemin pour l'avenir de l'humanité

Les peuples constatent que les interventions militaires et les guerres n'aboutissent qu'à des échecs. Elles contribuent à déconstruire les sociétés civiles et à provoquer la mort, les destructions, les désastres, l'instabilité. Elles amènent de nouvelles guerres sans apporter aucune solution. Elles aggravent tous les problèmes. Les populations civiles qui ne demandent qu'à vivre en paix en sont les principales victimes. Les stratégies qui prétendaient combattre le terrorisme

par l'augmentation des dépenses d'armement et par la guerre n'ont conduit qu'à son extension. Elles ont semé la guerre et les peuples récoltent encore plus d'insécurité à travers la propagation du terrorisme. Dans un monde qui dépense 1 800 milliards de dollars par an pour les dépenses militaires, le budget des Nations Unies des opérations de paix n'est que de 8,7 milliards de dollars seulement 0,5% des dépenses mondiales militaires annuelles.

■ 1.3. La France poursuit une politique marquée par la militarisation des relations internationales et un néo-colonialisme sous influence du lobby militaro-industriel

1.3.1. La loi de programmation qui favorise la militarisation et la soumission à l'OTAN reste la référence du nouveau pouvoir en place en France

Le nouveau président de la République n'a remis en cause aucun des éléments de la loi de programmation militaire (LPM). Ainsi, il a validé les orientations de cette loi qui affirme que les industries de l'armement sont un élément pour la compétitivité de la France. C'est sur cette base que lors de la dernière mandature, les exportations d'armes de la France sont passées de 5 à 17 milliards d'euros pour la grande satisfaction du ministre des armées de l'époque (Jean-Yves Le Drian) devenu ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. C'est aussi cette loi qui prévoit que la France doit pouvoir mobiliser 7000 hommes en même temps, dans trois terrains d'opérations extérieurs à la France, au service de politiques d'interventions militaires (OPEX). En matière budgétaire - dans la droite ligne de la Loi de programmation militaire qui indique que la sécurité en Europe ne peut se construire qu'avec l'OTAN - il s'aligne sur les positions de l'OTAN visant à

augmenter le budget jusqu'à 2 % du PIB, soit une augmentation d'une dizaine de milliards d'Euros par an à l'horizon 2025. Pour 2018, il propose d'augmenter le budget militaire de 1,8 milliards alors qu'il entend ponctionner le budget de la santé de plusieurs milliards. Dans son discours d'Istres en juillet 2017, il réaffirme son attachement à la dissuasion. Il entend mettre en œuvre, totalement, la modernisation des armes nucléaires prévue dans la loi de programmation, en doublant les crédits consacrés actuellement aux armes nucléaires dans le budget de la France afin, au nom de la modernisation, de changer intégralement la flotte de sous-marins nucléaires. Alors qu'au même moment, en application du TNP (Traité sur la Non-prolifération des armes nucléaires), un traité d'interdiction des armes nucléaires vient d'être adopté par 122 États à l'ONU. Le 21 septembre 2017 (Journée internationale de la Paix) la ministre des Armées, Florence Parly, a annoncé à Brest que la refonte de la Force Océanique Stratégique coûtera 6 milliards d'Euros par an à compter de 2020, soit l'équivalent du coût de 120 hôpitaux généraux de 20 000 m².





1.3.2. La France tourne le dos aux négociations sur le désarmement nucléaire tout en se prévalant du multilatéralisme

Le président de la République, dans son discours aux ambassadeurs a réaffirmé, comme il le fera ensuite aux Nations Unies, son attachement au multilatéralisme et au rôle de la diplomatie pour « refonder un ordre collectif, stable et juste, avec nos alliés et tous nos partenaires ». Nous ne pouvons que nous réjouir de ces déclarations. Il n'en reste pas moins qu'il affirme, dans le même temps, vouloir privilégier les relations avec les grandes puissances. En ce qui concerne la Syrie, il réaffirme son choix pour une solution diplomatique et politique comme il l'a également indiqué pour l'Ukraine. C'est là une orientation positive. En revanche, dans son discours aux ambassadeurs, il alerte sur la difficulté de gérer sécurité et liberté, ce qui a annoncé l'intégration de l'État d'urgence dans le droit commun.

Alors que le désarmement nucléaire est à l'ordre du jour aux Nations Unies, le président de la République réaffirme son attachement à la dissuasion et refuse même de participer aux négociations au sein des Nations Unies sur la question du désarmement nucléaire, ce qui est une bien piètre manière de concrétiser ses engagements en termes de multilatéralisme.

1.3.3. Dérégulation sociale et au plan international

En termes d'économie, les orientations néolibérales du nouveau président de la République ne feront qu'aggraver de nombreux éléments causes de conflits et de déstructuration des États. Ces orientations s'expriment à travers la déréglementation en matière de lois sociales, avec la loi travail et la mise en œuvre d'une logique de marché qui contribue à fragiliser le tissu social, mais aussi à travers la fragilisation des services publics qui contribuent à la réalisation de droits humains qui sont au cœur de la culture de la paix.

Au plan international, c'est parfois la même logique qui prévaut

par le viol du droit international par les plus puissants qui s'arrogent le droit de ne pas respecter les règles qu'ils ont eux-mêmes édictées. C'est vrai pour les droits des Palestiniens mais c'est aussi vrai lorsque la France et les États-Unis boycottent les négociations sur le traité d'interdiction des armes nucléaires et expriment ainsi leur volonté de ne pas respecter le droit international en matière de désarmement nucléaire. Le récent retrait des Usa de l'Unesco pour sanctionner le fait que cette institution des Nations Unies ose prendre en compte les droits des Palestiniens ne relève-t-elle pas de cette logique ?

1.3.4. Une aspiration contrariée par un système guidé par la recherche de profits immédiats

L'aspiration à vivre en paix est une aspiration commune à l'immense majorité des peuples et des individus de la planète. En revanche, les mécanismes mis en œuvre par un système économique et politique dominé par des logiques financières, elles-mêmes guidées par la recherche de profits financiers à court terme, empêchent de satisfaire cette aspiration. Ils alimentent les affrontements, tant pour l'accaparement des richesses que pour la maîtrise des leviers de décisions au plan économique et politique, plongeant des millions de personnes dans la misère, la violence, la guerre et la crainte du terrorisme. Ce système, malgré les résistances et des avancées, conduit à une fragilité accrue des existences et de la planète et à une remise en cause d'une sécurité humaine que les potentialités scientifiques et intellectuelles d'aujourd'hui permettent de satisfaire.

A partir d'inquiétudes légitimes et de peurs entretenues, on tente de faire accepter par les peuples ou de leur imposer des logiques de militarisation des sociétés et des relations internationales contraires à leurs aspirations et qui rendent la paix encore plus improbable.

■ 1.4. Une aspiration à la paix qui met en lumière les enjeux et les défis cruciaux de notre époque : justice, développement durable, droits humains, paix

La situation actuelle est ambivalente entre crises, potentialités et des résultats encourageants car les peuples, par leur mobilisation, ont obtenus des résultats encourageants, comme le prouve encore récemment la résolution de la crise iranienne, le processus de paix en Colombie, le Traité d'interdiction des armes nucléaires et le Prix Nobel attribué à ICAN. La paix, un développement juste et durable, la concrétisation de tous les droits humains, la lutte contre le dérèglement climatique sont les enjeux fondamentaux pour la construction d'un monde de paix. Ce sont ces enjeux qui rassemblent les peuples. C'est aussi au nom de cette aspiration que

130 organisations en France ont appelé à marcher pour la paix sur la base d'un texte qui stipule que « *L'aspiration des peuples à vivre ensemble en paix dans la solidarité, la justice et la fraternité est immense. Nous sommes persuadés qu'aucune de nos différences de convictions, d'appartenance ou de sensibilités philosophiques, politiques, religieuses, syndicales ou autres ne doit faire obstacle à l'expression de cette aspiration commune* »).

Rassembler et agir pour la paix c'est le but du Mouvement de la Paix.

2. LE BUT DU MOUVEMENT DE LA PAIX : RASSEMBLER DANS L'ACTION POUR CONSTRUIRE LA PAIX

■ 2.1. Rappel des missions du Mouvement de la Paix

Extraits des statuts relatifs aux missions : « Le Mouvement de la Paix a pour but, dans l'esprit de la Charte des Nations Unies, d'associer en France tous ceux qui souhaitent participer à la construction de la Paix et de la sécurité nationale et internationale.

A cette fin :

a) il travaille à créer les conditions favorables à la prévention des conflits, en influant sur les causes qui sont à l'origine des guerres et des violences

b) il travaille à créer les conditions favorables à la résolution des conflits. A cet effet il préconise et soutient toute initiative tendant à faire prévaloir la négociation : la diplomatie, sur l'emploi de la force pour le règlement des litiges internationaux, comme lors des violences survenant au sein des États,

c) il s'emploie à développer entre les individus, les peuples, les nations, des relations d'amitié de solidarité, de compréhension mutuelle, de coopération fondées sur les principes de l'égalité des individus et des peuples, des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes, du droit de l'homme à la paix,

d) il s'engage pour une politique générale de désarmement et pour

l'abolition du commerce des armes ; il combat les propagandes de guerres et de haine entre les hommes, entre les peuples,

e) il travaille à faire intervenir l'opinion publique et les responsables pour le soutien de ses objectifs ; il prend les initiatives utiles en vue de l'action commune de tous les mouvements et organisations, tant au plan local, régional, national qu'international, qui s'assignent parmi les thèmes de leurs activités des objectifs analogues à ceux que le Mouvement de la Paix s'est fixés. Plus largement, il entend au-delà de son activité propre contribuer à l'animation des réseaux d'organisations, d'associations, de collectifs et d'individus qui œuvrent en faveur de la paix, de la non-violence et plus largement travaillent à la promotion de la culture de la paix.

f)- il s'emploie à développer seul et en partenariat avec d'autres organismes, des activités permanentes de formation, d'éducation et de et de recherches sur les problèmes de la paix et ce tant en liaison avec le système éducatif qu'avec l'ensemble des structures qui agissent dans les domaines de la formation, de l'éducation populaire, et en particulier en direction des jeunes. »

■ 2.2. Nos repères fondamentaux (voir les liens Internet page 22/23)

2.2.1. La Charte des Nations Unies, les textes fondateurs des droits humains (droits économiques, sociaux etc.)

Les objectifs à atteindre et défis à relever pour la paix impliquent la remise en cause de choix dominés, voire édictés par les institutions financières, économiques et politiques internationales (FMI, banque mondiale, OMC) et de leurs relais nationaux et des réseaux internationaux Étatiques ou privés les plus puissants (G7, G20, etc.). Ces dispositifs visent à gouverner le monde sans concertation avec les États les moins puissants ni avec les Nations Unies. C'est pourquoi le Mouvement de la Paix estime nécessaire de replacer les Nations Unies au centre de la vie internationale, tout en demandant la démocratisation de son fonctionnement, en particulier pour le Conseil de Sécurité. Nous devons faire connaître et nous appuyer sur le préambule et les principes de la Charte des Nations Unies. En effet, la Charte a profondément changé le statut de la paix car elle en a fait une obligation centrale de la légitimité des relations internationales et a mis le respect de cette obligation sous l'exercice de leur souveraineté par les peuples. L'exercice de cette souveraineté dépend de la capacité des peuples à exercer leur pouvoir citoyen dans le fonctionnement de leurs institutions nationales, à travers leurs actions et leurs pressions sur les institutions de leurs États, lesquels les représentent dans les institutions internationales et principalement à l'ONU. L'exercice de cette citoyenneté au plan international peut aussi s'exprimer par les luttes solidaires des peuples pour faire avancer, à tous les niveaux, des objectifs communs. Il est toujours important de rappeler que l'article 4 de la Charte stipule avec clarté que « Les membres de l'organisation

s'abstiennent dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, soit de tout autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies » et l'article 26 appelle « à favoriser l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité internationale en ne détournant vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde ». Mais à travers le travail des nombreuses agences des Nations Unies (Unesco, OIT...) c'est tout un corpus de textes ou de déclarations qui appellent à la réalisation des droits humains et en particulier du droit des humains à la paix. Les différentes résolutions des Nations Unies portant déclarations et programmes d'action pour une culture de la paix adoptées par l'assemblée générale des Nations Unies en 1999 et 2000 constituent de ce point de vue une référence incontournable pour la construction de la paix de même que les récentes résolutions sur les objectifs du développement durables et les résultats de la Cop 21 et des suivantes.

2.2.2. La culture de la paix ; les ODD, la lutte contre le dérèglement climatique, le projet triennal 2014 -2017

Au cours des dernières années à travers le projet triennal 2014-2017, nos différents communiqués et déclarations, le livre blanc pour la paix, nous avons construit une base de références et d'analyses qui constitue nos repères communs, largement partagés dans l'opinion publique, autour de la culture de la paix, des objectifs de développement durable et de la protection de la planète. Dans cet ensemble, la culture de la paix constitue à la

fois un cadre d'analyse des situations pré conflictuelles et conflictuelles, un moyen d'agir sur les causes et une référence pour la définition des acteurs.

2.2.3. Le livre blanc pour la paix : porteur une alternative basée sur le processus du double balancier « diminution des dépenses d'armement, augmentation des moyens pour la réalisation des droits humains »

Le livre blanc pour la paix est une contribution émanant d'un collectif d'ONG. française, au débat sur les conditions d'une sécurité véritable pour la population vivant en France. Ce livre blanc entend dénoncer les politiques guerrières et de militarisation mais aussi être une contribution positive à la construction d'une alternative pour la paix, pour l'émergence d'une transition pacifiste et d'un monde sans armes et sans guerre. Cette transition pacifiste

peut se construire grâce à une double dynamique que l'on appellera « la dynamique d'un double balancier » se caractérisant par une diminution progressive des dépenses d'armement (et en premier lieu des dépenses consacrées aux armes nucléaires dont l'élimination est programmée) et par l'augmentation de la construction de la paix à travers la mise en œuvre des droits humains dans le monde entier. Ce livre blanc n'entend pas être l'aboutissement mais une étape dans la construction de la paix. Il constitue une première contribution qui ne demande qu'à bénéficier de l'enrichissement et de la réflexion de toutes et de tous sur la base d'un examen de la réalité concrète du monde d'aujourd'hui. Il a permis d'exprimer une vision commune aux 53 organisations qui l'ont coécrit et que résume bien l'expression « *pour l'avenir de l'humanité, il y a d'autres chemins que la paix* ».



3. LES QUATRE AXES PRIORITAIRES POUR 2017-2020

Le Mouvement de la Paix développera son action selon quatre axes, développés en huit objectifs pour les années 2017-2020 :

■ 3.1. Premier axe (objectifs 1 à 5) :

Mener un grand débat avec la population de notre pays pour faire partager l'idée que la transition pacifiste est la réponse adaptée à notre aspiration commune à la paix et à une sécurité humaine

3.1.1. Objectif 1 : Pour l'application de la Charte des Nations-Unies

Faire connaître et partager les principes et buts définis par la Charte des Nations Unies doit être un élément essentiel dans nos argumentations pour la période triennale 2017-2020.

Actions pour l'objectif 1 :

- ▶ Faire connaître le contenu de la Charte
- ▶ Faire vivre la Charte (exercice de sa souveraineté par le peuple dans le domaine politique économique et social)
- ▶ Faire vivre le pouvoir citoyen

Les Moyens :

- ▶ Introduire la charte dans les contenus d'enseignement
- ▶ Organiser des séminaires de formation pour les militants
- ▶ Organiser des campagnes réalisées par les comités
- ▶ En cas de conflit, dénoncer les violences et concevoir une issue s'appuyant sur la Charte
- ▶ Éditer la Charte avec une présentation du contexte historique et des explications sur le contenu et les principes



3.1.2. Objectif 2 : Pour une autre politique de la France

Si des luttes ponctuelles et rassembleurs nous permettent d'obtenir de premiers résultats, l'essentiel de notre action doit être orientée en direction de l'opinion publique pour faire prévaloir les solutions alternatives portées par le livre blanc pour la paix en faveur d'une transition pacifiste que nous devons faire prendre en compte au niveau de la politique française, dans ses relations avec l'ensemble des États du monde et en priorité ; dans les espaces géopolitiques où la France est la plus concernée dont en premier lieu l'Afrique.

Actions pour l'objectif 2 :

Mener des campagnes pour :

- ▶ Fermer les bases militaires françaises à l'étranger
- ▶ Refuser l'Europe de la défense
- ▶ Sortir de l'OTAN
- ▶ Conduire à l'Interdiction du commerce des armes de guerre
- ▶ Campagne pour que les ODD (Objectifs de Développement Durable) soient l'axe majeur de la politique étrangère de la France
- ▶ Attendre de la France qu'elle fasse respecter le droit des peuples à l'autodétermination
- ▶ Revendiquer le ministère de la paix
- ▶ Dénoncer systématiquement les infractions au droit international
- ▶ Faire connaître aux citoyens et aux élus les conséquences environnementales et humanitaires de la militarisation
- ▶ Œuvrer pour redonner aux parlementaires le pouvoir de la définition de la politique étrangère (sortir du domaine réservé du Président)

3.1.3. **Objectif 3 : Pour la diminution des dépenses d'armement, la reconversion vers une économie de paix**

Diminuer progressivement les dépenses militaires et augmenter corrélativement les investissements en faveur de la réalisation concrète des droits humains tant en France que dans le reste du monde. Cet objectif simple implique des investissements massifs en faveur d'une économie de paix créatrice d'emplois, de développement, de sécurité sociale en interne et d'apaisement des relations internationales.

Actions pour l'objectif 3 :

- ▶ Diminuer les dépenses d'armement au profit de la satisfaction des besoins humains des populations et de la réduction de la misère
- ▶ Rencontrer les députés pour agir sur le budget de la défense
- ▶ Informer les citoyens sur les dépenses militaires mondiales et locales (SIPRI)
- ▶ Mener une réflexion interne au Mouvement sur les besoins réels de l'armée de défense du territoire (salaires, équipements etc.)

3.1.4. **Objectif 4 : Pour une transition pacifiste par la culture de la paix**

La transition pacifiste par la culture de la paix en interaction avec les objectifs du développement durable pour de nouvelles relations internationales et la résolution pacifique des conflits.

Actions pour l'objectif 4 :

- ▶ Renforcer la capacité citoyenne en formant à la culture de paix par le rappel des avancées sociales, pacifistes, humaines et des textes fondamentaux (pacte économique et social...)
- ▶ Exiger l'intégration de la culture de la paix dans les programmes scolaires et universitaires
- ▶ Formation dans les établissements scolaires et les organisations d'éducation populaire à la culture de paix
- ▶ Création d'une mission interministérielle de la culture de paix
- ▶ Faire connaître les objectifs de développement durables
- ▶ Participer à la Cop 23

Les moyens :

- ▶ Construire des outils pédagogiques
- ▶ Former des militants et formateurs
- ▶ Mettre en place des forums ouverts sur la transition pacifiste

3.1.5. **Objectif 5 : Pour une éducation populaire à la culture de la paix**

▶ Œuvrer pour un mouvement d'éducation populaire s'engageant résolument dans le domaine de l'éducation à la paix et à la culture de la paix.

Pour atteindre cet objectif le congrès 2017 souligne l'intérêt de :

- ▶ Engager une politique de formation de formateurs au sein du Mouvement de la Paix
- ▶ Obtenir dans toutes les académies notre reconnaissance comme mouvement complémentaire de l'éducation
- ▶ Agir pour inscrire dans les programmes scolaires l'enseignement de la Charte des Nations Unies
- ▶ Engager des discussions avec tous les courants de pensée existant en France en vue d'un dialogue constructif
- ▶ Concevoir des outils de formation en s'appuyant sur les compétences et les expériences des comités
- ▶ Proposer des unités de valeur et/ou des conférences intégrées aux cursus en partenariat avec les universités et les structures éducatives ; (la culture de paix et des 8 domaines, la Charte des Nations Unies, le pacte des droits économiques, sociaux et culturels...)
- ▶ Intervenir dans le cadre de la formation des enseignants, des éducateurs, des animateurs
- ▶ Engager des discussions avec les fédérations nationales de MJC, de FJT, ligue de l'enseignement, mais aussi avec le réseau des cinémas d'art et d'essai afin d'aller vers la conclusion de conventions de partenariat nationales, régionales ou locales permettant un travail conjoint dans le domaine de l'éducation populaire pour la paix
- ▶ Se donner les moyens d'intervenir dans la formation des fonctionnaires territoriaux mais aussi des associations d'élus
- ▶ Mettre en place des formations communes avec les organisations syndicales permettant à des salariés de pouvoir participer sur leur temps de travail à des sessions de formation sur les questions de la paix et des relations internationales
- ▶ Décliner la place et le sens possibles de la culture de paix dans l'entreprise
- ▶ Travailler sur l'idée de la reconversion avec nos partenaires
- ▶ Faire un recensement des outils dont nous disposons et qui peuvent être mis à disposition des structures éducatives (expositions, films, etc.) constituer un centre de ressources au service de l'action pour la paix
- ▶ Développer des relations organisées avec les organisations et réseaux qui travaillent déjà sur ce thème (école de la paix, éducation la paix et la non-violence, IDRP, CDRPC, Grip, etc.)
- ▶ Élaborer une bibliographie thématique des ouvrages, revues, articles, films etc.
- ▶ Réaliser nationalement une revue de presse mensuelle ou bimensuelle permettant aux comités d'être mieux informés des débats en cours et donc d'être mieux à même de mener le débat d'idées autour d'eux
- ▶ Développer tous les outils de communication du Mouvement, augmenter leur diffusion en particulier pour Planète Paix
- ▶ Réaliser des films vidéo et organiser la montée en charge de la TV Mouvement de la Paix et d'une Web-radio
- ▶ Développer des actions de formation à la communication non-violente

■ 3.2. Deuxième axe (objectif 6) :

Gagner la ratification du traité d'interdiction des armes nucléaires par la France

3.2.1. Objectif 6 : Gagner la ratification du traité d'interdiction des armes nucléaires par la France

Cet objectif sera l'objectif principal pour la période afin que la France ratifie au plus vite le traité d'interdiction des armes nucléaires comme première contribution pour leur élimination définitive dans le cadre d'un processus négocié. L'attribution du Prix Nobel de la Paix à la campagne internationale ICAN doit permettre d'insuffler une dynamique nouvelle à toutes les organisations, y compris Le Mouvement de la Paix, membres de ce réseau et au travail collectif entrepris dans ce cadre. Cet objectif appelle en France à lutter pour obtenir un gel immédiat des programmes de modernisation en cours qui constituent des violations du Traité de Non-prolifération nucléaire (TNP).



Actions pour l'objectif 6 :

- ▶ Faire un sondage d'opinion avec d'autres partenaires
- ▶ Élaborer un argumentaire sous la forme d'une publication de quatre à huit pages avec au moins quatre pages sous forme de BD
- ▶ Diffuser le film « La bombe et nous » dans le maximum de villes possible avec des débats
- ▶ Réaliser un dépliant A6 couleurs pour une diffusion de masse
- ▶ Pression permanente et lobbying auprès des parlementaires et des groupes politiques au Parlement
- ▶ Diffusion des films sur Hiroshima présentés sur Arte et autres réalisations filmiques
- ▶ Demander aux conseils municipaux de voter un vœu pour la ratification du Traité d'interdiction
- ▶ Développer les relations avec l'Association des villes communes et régions pour la paix (AFCDRP) et avec les villes de paix
- ▶ Délégations dans les préfectures pour savoir ce qui est prévu si une arme nucléaire était larguée sur une ville proche
- ▶ Réaliser des mobilisations sur les sites avec par exemple de petits séminaires ou des JDN régionales préparant des journées nationales pour le désarmement nucléaire
- ▶ Renforcer nos liens et nos actions communes avec les mouvements de paix dans les pays dotés de l'arme nucléaire ou hébergeant des armes nucléaires
- ▶ Développer une campagne de masse de signatures de la pétition pour la ratification pour aboutir à un nombre minimum de 100 000 pétitions avant le 26 septembre 2018 et pour cela, prévoir une présence publique avec la pétition tous les mois pour chaque comité

- ▶ Faire signer la pétition dans les restaurants universitaires et développer les actions sur les sites universitaires
- ▶ Assurer notre présence aux conférences internationales de Genève et à l'ONU
- ▶ Développer la prise en compte du désarmement nucléaire par les 130 organisations membres des marches pour la paix et développer la dynamique du réseau

■ 3.3. Troisième axe (objectif 7) :

Pour une Europe de paix et de coopération et pour un système de sécurité mutuelle en Europe incluant le retrait de la France de l'OTAN

Pour engager cette construction alternative, il convient de s'opposer à la militarisation de l'Union Européenne et de prendre en compte l'ensemble des espaces concernés à savoir tant l'Europe géographique que le Moyen et Proche Orient, et l'ensemble de l'espace méditerranéen. Une telle démarche inclut la lutte pour le retrait de la France de l'OTAN et la dissolution de l'OTAN et pour l'engagement de la France en faveur d'une conférence Helsinki2 en référence avec l'acte final d'Helsinki de 1975.

Actions pour l'objectif 7 :

- ▶ Réaliser une bibliographie et recenser les chercheurs, militants et personnes qualifiées qui travaillent dans la même optique que nous en France et ailleurs
- ▶ Bien étudier les objectifs de l'Union Européenne pour la mise en place d'une défense européenne ainsi que tous les éléments de la politique européenne de sécurité commune aujourd'hui (PESC : Politique Etrangère et de Sécurité Commune)
- ▶ Écrire un argumentaire de 4 ou 8 pages A4 avec un historique permettant d'expliquer le projet tant en interne dans le Mouvement de la Paix que vis-à-vis de l'opinion publique
- ▶ Organiser un ou plusieurs séminaires d'un jour avec participation étrangère
- ▶ En fait, cette question de la construction de la paix en Europe étant prioritaire mais mal connue des militants mais aussi de l'opinion publique, il convient de faire jouer le triptyque : information/formation/actions



- Aboutir à un collectif international pour un plan d'action pour faire avancer cet objectif
- Participer à toutes les actions pour un accueil digne des migrants en France et en Europe

Action spécifique liée à l'objectif 7 :

- Accentuer la lutte pour le retrait de la France de l'OTAN et sa dissolution en liaison avec le collectif national « Non à l'OTAN-Non à la guerre » lui-même relié au collectif international « NO TO WAR-NO TO NATO »

■ 3.4. Quatrième axe (objectif 8) : Pour une paix juste et durable au Proche et Moyen-Orient

3.4.1. Objectif 8 : Reconnaissance de la Palestine, arrêt de la colonisation et établissement d'une paix durable

Au-delà de la reconnaissance immédiate de l'État de Palestine (et donc la fin de la colonisation) à côté de l'État d'Israël sur les frontières de 1967 avec Jérusalem comme capitale, cet objectif qui inclut un accroissement de notre travail avec tous nos partenaires en particulier avec les collectifs concernés est un élément essentiel pour la paix dans l'espace méditerranéen et ses espaces avoisinants (Afrique et Europe).



4. PARTICIPER A LA CONSTRUCTION D'UN MOUVEMENT PACIFISTE PLUS FORT ET INFLUENT EN FRANCE

■ 4.1. Développer le mouvement pacifiste en France

Pour gagner ces objectifs, le mouvement pacifiste doit trouver les moyens d'une unité renforcée et lisible afin d'être porteur de la diversité des chemins empruntés par chacun pour alimenter le courant mondialisé de l'aspiration commune à la paix. En effet, en fonction des sensibilités, des situations économiques, sociales, culturelles, politiques géopolitiques, cette aspiration commune à la paix se manifeste par des exigences concrètes diversifiées.

A cet égard, en France, le collectif « *En marche pour la Paix* » constitué de 130 organisations, peut constituer l'ossature en France, d'un mouvement pacifiste conscient que sa diversité est un atout et qu'aucune des différences idéologiques, philosophiques, politiques, syndicales, des organisations constitutives ou des individus qui contribuent à ses actions ne doit contrecarrer le nécessaire travail commun, dans une attitude de bienveillance et de compréhension mutuelle néces-

saire au débat et à l'élaboration de solutions alternatives.

La production du « *Livre blanc pour la paix* » et les *Marches pour la Paix* en tant que réalisations communes au service de ce débat idéologique, sont de premières concrétisations qui appellent d'autres constructions alternatives. Si l'existence de ce collectif et d'autres collectifs qui peuvent travailler dans le même sens sont nécessaires, il n'en reste pas moins qu'au-delà de la diversité des thèmes qui sont travaillés par les différentes organisations, il doit exister des mouvements de paix tel que le **Mouvement de la Paix** en France qui travaillent, forment, agissent prioritairement sur la thématique de la paix avec comme objectif de rassembler dans l'action afin de faire vivre toutes les convergences possibles, car la paix se construira à travers la convergence de nos aspirations et de nos luttes pour un monde meilleur, de justice, de fraternité et de paix.

■ 4.2. Le Mouvement de la Paix

4.2.1. Développer et faire reconnaître le Mouvement de la Paix

Objectif : Développer le Mouvement de la paix comme mouvement d'éducation populaire et d'interventions citoyennes au service de la paix. Pour faire progressivement du Mouvement de la paix un pôle de ressources et de formation de référence (tête de réseaux pour des partenariats) il convient de travailler à une augmentation du nombre de ses comités pour permettre une meilleure couverture géographique du territoire national et permettre d'atteindre l'objectif de 6000 adhérents nous permettant de maintenir le potentiel salarié actuel. Si les fonctions documentaires et de conseil sont importantes, la diffusion et le débat impliquent de créer de nouveaux outils tels que web-radios et web-TVs. Seront ainsi créées les conditions pour obtenir des reconnaissances nouvelles par l'agrément l'éducation nationale et la reconnaissance de l'utilité publique qui s'ajouteront à notre acceptation depuis 2017 comme membre à titre consultatif de la commission ECOSOC des Nations Unies.

Action 1 : information et formation au niveau des militants et au niveau de la population.

Moyens pour l'action 1 :

Différentes cibles scolaires : formation initiale (contenus et enseignements structurés en prenant en compte la formation des maîtres) :

- ▶ associations
- ▶ syndicats
- ▶ population (communiqués de presse)
- ▶ pour tous (bandes dessinées et vidéos)

Action 2 : l'organisation pour des interventions citoyennes.

Moyens pour l'action 2 :

- ▶ interventions auprès des représentants de l'État
- ▶ interventions auprès des élus : « on leur demande de faire ce que nous voulons; on leur demande de nous rendre compte »

Action 3 : mise à jour des fiches thématiques l'action.

Action 4 : comment intégrer les personnes en fragilité sociale ou en difficultés financières majeures ; pourquoi pas une cotisation à 2 euros ?

Action 5 : faire vivre la mixité des générations à tous les niveaux du Mouvement de la Paix.

Action 6 : faire mieux fonctionner les commissions et groupes de travail.

Action 7 : diverses mesures d'organisation :

- ▶ essayer de faire que tous les responsables des comités soient au Conseil national
- ▶ équilibrer la représentation des régions avec au moins quatre personnes pour chaque région administrative
- ▶ au moins la moitié de membres du Conseil national de moins de 50 ans
- ▶ la moitié de femmes
- ▶ une réunion des responsables de comités une fois tous les deux mois par vidéoconférence
- ▶ réunion des trésoriers des comités une fois tous les deux mois par vidéoconférence
- ▶ une commission « Relations internationales » ?
- ▶ créer de nouveaux comités, les valoriser et aider à l'amélioration de leurs activités car ils sont l'ossature du Mouvement de la Paix et le point de contact avec la population pour gagner les consciences à la lutte pour la paix
- ▶ conforter les moyens du siège national comme outil indispensable pour coordonner, centraliser et mutualiser les informations, les analyses, favoriser les relations avec tous nos partenaires au plan national et international.

Action 8 : développer le lectorat de *Planète Paix* qui constitue un des outils essentiels du Mouvement de la Paix dans ses activités d'éducation populaire. En faire une référence nationale reconnue.

4.2.2. Développer le collectif national « En marche pour la Paix »

Moyens pour l'action :

- ▶ proposer au collectif de mettre en place une coordination chargée de veiller à la vie collective
- ▶ proposer la mise en place d'une lettre d'information commune
- ▶ préparer plus collectivement les marches annuelles pour la paix s'insérant dans le cadre de la Journée internationale de la Paix
- ▶ relecture du livre blanc par le comité de rédaction et actualisation avec les organisations partenaires pour tenir compte par exemple du succès que constitue l'obtention d'un traité d'interdiction des armes nucléaires.

5. A LA RENCONTRE DU PEUPLE DE FRANCE POUR UN DIALOGUE EN PROFONDEUR AVEC NOTRE SOCIÉTÉ ET LA MISE EN ACTION DE MILLIERS DE PERSONNES



5.1. Information, écoute et débats

Afin de contrecarrer la puissance médiatique du lobby Militaro-industriel.

- promouvoir les solutions alternatives, pour répondre aux questions que se pose la population en matière de paix et de sécurité.
- développer une information massive sur les enjeux et la multiplication des débats au plus près des gens

5.2. Nous avons un rôle important à jouer pour rassembler et agir

Nous avons donc dans cette période, un rôle extrêmement important à jouer pour informer, rassembler, agir et dégager des alternatives. L'action pour atteindre ces objectifs nécessite un Mouvement de la Paix renforcé, mais implique aussi **le renforcement de notre travail commun avec tous nos partenaires** et avec les réseaux nationaux et internationaux dans lesquels nous sommes impliqués (ICAN, Collectif non à l'OTAN, CRID, Collectif 21 septembre, Collectif pour une paix juste et durable entre israéliens et palestiniens, Non à l'État d'urgence, 17 octobre 1961, Réseau Novact, Abolition2000, CLONG, AIEP, Des Ponts pas des murs, Tour-nons la page, Collectif National de solidarité avec les kurdes, ...).

De ce point de vue, le développement et la consolidation **du collectif « En marche pour la Paix »** fort maintenant de 130 organisations associatives, syndicales et politiques, est un outil qui requiert toute notre attention. Ce collectif a initié une pétition pour la ratification du traité, l'arrêt des programmes de modernisation et pour une politique de sécurité construite dans le respect de la charte des Nations Unies et des principes portés par la culture de la paix. La version électronique a recueilli 7300 signatures. **Nous fixons à 100 000 signatures pour la ratification**, comme objectif à atteindre pour le 26 septembre 2018 (Journée internationale de l'ONU pour le désarmement), ce qui nécessitera une mobilisation au plus près de la population. C'est au sein de ce collectif qu'a émergé, à partir de la proposition du Mouvement de la Paix, la volonté commune de 53 organisations de collaborer ensemble à la réalisation **du livre blanc pour la paix**. C'est ce collectif qui a été avec le Mouvement de la Paix, l'initiateur des Marches pour la paix qui en 2017, ont rassemblé environ 10 000 personnes à travers 42 marches en France et une contribution remarquable au plan international à la vague mondiale pour la paix lancée le 6 août 2017 depuis Hiroshima.

Toutes les actions que nous entreprenons dans nos comités, malgré les difficultés parfois rencontrées, montrent que nous sommes en résonance avec l'opinion publique. **La sortie du film « La bombe et nous »** est un autre outil considérable pour entrer en dialogue au plus profond de la société française. Il faut être conscient que le lobby marque parfois des points. Il arrive à convaincre certains de nos concitoyens de l'utilité d'augmenter les dépenses militaires plutôt que de s'attaquer réellement aux causes des guerres. Cela ne doit pas nous décourager ni nous empêcher d'avoir des ambitions.

Dans cette situation, il faut vraiment **changer de braquet dans le nombre, la quantité et la qualité de nos initiatives**. C'est aussi la question de la visibilité, de la lisibilité de nos actions qui est posée à travers l'augmentation du nombre de nos adhérents et de nos comités. Les actions à mener sont importantes. Elles doivent permettre **d'élargir nos réseaux au plan local, régional, national et international**. Elles doivent nous permettre d'accroître notre présence publique permanente et ainsi nous permettre d'exercer une influence plus forte et plus continue au sein de la société et sur le pouvoir.

La clé de tout est **le développement des actions en direction de l'opinion publique, le renforcement de notre organisation et du mouvement pacifiste** en général comme moyen d'accroître le nombre de bonnes nouvelles telles que l'obtention du traité d'interdiction des armes nucléaires, la transition pacifique en Colombie, la résolution politique du problème Iranien, l'adoption des Objectifs de Développement Durable (ODD) par l'ONU ou la promotion de la culture de la paix par les Nations Unies, le développement des actions partout en France et dans le monde à l'occasion de la Journée internationale de la paix, etc.

■ 6.1. CONGRÈS 2017 : RELEVÉ DES PROPOSITIONS DES ATELIERS SUR LES AXES STRATÉGIQUES

Samedi 4 novembre 2017 (Arlette Azan et Alain Rouy)

Ce relevé est une synthèse des propositions formulées dans les ateliers. Arlette et moi avons résumé l'essentiel sans reprendre tous les détails et toutes les argumentations. Les ateliers ont repris, reformulé ou complété le texte du pré projet stratégique adopté par le Congrès. L'ensemble des notes et contributions manuscrites a été envoyé et est disponible au siège du Mouvement.

Alain Rouy

■ **Atelier : Agir pour une autre politique de la France**

Examiner et analyser toutes les sources de conflits et proposer des alternatives et des actions spécifiques avec éventuellement des partenaires

- **au niveau national** : par ex. état d'urgence, demander l'abrogation de la loi liberticide, question des réfugiés, actions de solidarité
- **au niveau international** : par ex : dissolution de l'OTAN, ratification du Traité, s'adresser aux députés, au gouvernement, faire des campagnes d'information

Mettre l'accent sur les questions suivantes :

- Le nucléaire (coûts de l'armement, avenir des matières fissiles, reconversion,...)
- Accueil des migrants
- Commerce des armes
- Développement de la Culture de Paix

Développer des campagnes au plus près des populations : présence sur les marchés, interpellation des conseils municipaux

Évaluer les dépenses militaires au regard des dépenses sociales et des dépenses des familles

■ **Atelier : Diminution des dépenses d'armement, reconversion vers une économie de paix, interdiction du commerce des armes**

- Collecter des informations sur le commerce des armes en lien avec d'autres organisations
- Faire un travail de vulgarisation en diffusant les données les plus importantes
- Démontrer sans relâche la possibilité d'une économie de paix
- Mener des actions contre Eurosatory
- Favoriser l'éducation à la paix
- Informer sur le coût des armes avec des comparatifs de dépenses
- Assurer aux travailleurs dans l'économie et l'écologie de paix les mêmes conditions et garanties qu'aux travailleurs de l'économie de guerre.

■ **Atelier : Œuvrer à la transition pacifiste par la culture de paix**

- Faire connaître les outils pédagogiques et en faire une banque de ressources
- Créer une mission interministérielle sur la transition pacifiste
- Réactiver la Journée Internationale de la Paix par le Collectif 21 septembre.
- Promouvoir l'éducation à la citoyenneté internationale en lien avec l'UNESCO





■ Atelier : Pour une Europe de paix et de coopération - agir pour un système de sécurité mutuelle en Europe

- Bien expliquer le terme de SÉCURITÉ
- Prendre en compte l'inquiétant développement des mouvements nationalistes ou indépendantistes avec des risques politiques de mise en concurrence des régimes
- Urgence de sortir de l'OTAN pour la France comme facteur de sécurité
- Créer un espace politique le plus large possible autour de la Convention Européenne des Droits de l'Homme
- Agir pour une Europe espace de paix sans armes nucléaires
- Assurer l'égalité entre les pays en application de la Charte des Nations Unies

■ Atelier : Pour la ratification du traité d'interdiction nucléaire

- Mettre à profit le 10 décembre, jour de la remise du Prix Nobel de la Paix à ICAN en élaborant un document grand public sur ce prix Nobel, à remettre aux gens qui en militant ont mérité ce prix Nobel
- Structurer une campagne nationale visible et unifiée, avec un collectif de campagne, à voir avec partenaires
- Faire connaître le traité, organiser débats à partir du film *La Bombe et nous*
- Pour la pétition : établir un compteur à la place de l'objectif affiché
- S'impliquer davantage dans les prochaines prep com du TNP à l'ONU et faire écho à ce qui bouge à l'ONU

■ Atelier : Pour une paix juste et durable au proche et Moyen-Orient

- Relancer les actions pour la reconnaissance de l'État palestinien
- Agir pour des sanctions contre les violations du droit international et contre la colonisation (suspension de l'accord UE-Israël, désinvestissement et boycott des produits des colonies, campagne BDS)
- Dénoncer la situation d'apartheid et l'occupation israélienne, informer sur la vie quotidienne des Palestiniens, solidarité avec les associations israéliennes et palestiniennes qui agissent pour une paix juste et durable
- Participer à la campagne pour la libération de Salah Hamouri et des prisonniers politiques palestiniens
- Ne pas oublier les autres conflits de la région et la situation des Kurdes

■ Atelier : L'application de la charte des Nations Unies

- La Charte établit un droit des peuples opposable aux États : il faut faire connaître la Charte
- Nécessité d'intégrer la Charte dans les manuels scolaires, solliciter l'UNESCO en ce sens
- Faire que tous les mouvements pacifistes s'approprient et fassent vivre la Charte
- Diffuser les ouvrages de vulgarisation sur la Charte (livres de Monique et Roland Weyl)

■ Atelier : Développer et faire connaître le Mouvement de la Paix

- Aller dans les écoles, lycées, collèges, facs pour parler de la culture de la Paix (en profitant de notre statut d'association. Agréée jeunesse, sports et éducation populaire)
- Travailler sur la dimension artistique : théâtre, ateliers d'écriture, concours national d'écriture
- Utiliser largement les réseaux sociaux pour faire circuler l'information
- Ne pas oublier la mémoire (commémorations) mais montrer que le Mouvement de la Paix, c'est actuel et c'est l'action aujourd'hui
- Aller à la rencontre des jeunes là où ils se trouvent, faire des rencontres dans des bars, des cybercafés, etc.
- Favoriser les actions tout public, avec d'autres associations ; solliciter régulièrement les élus
- Utiliser le Livre Blanc, en faire des power points ludiques, des mini films, des vidéos...



■ 6.2. CONGRÈS 2017 : RELEVÉ DES PROPOSITIONS DES ATELIERS SUR LE THÈME « QUEL MOUVEMENT DE LA PAIX POUR DEMAIN ? »

Dimanche 5 novembre 2017 (Arlette Azan et Alain Rouy)

Ce relevé est une synthèse des propositions et suggestions formulées dans les ateliers et recueillies par Arlette Azan.. L'ensemble des notes et contributions manuscrites a été envoyé et est disponible au siège du Mouvement.

Alain Rouy

► **Atelier : Renforcement, mixité des générations**

Le Mouvement de la Paix est ouvert à toutes et tous, ce qui fait sa force et sa complexité. Pour renforcer la mixité des générations, il importe d'être visible à tous par :

- nos actions menées (stands, débats, soirées festives et/ou militantes
- les témoignages
- l'écoute
- le tutorat (prévoir des formations de militants)
- le travail collégial et le partenariat avec d'autres associations, d'autres comités du Mouvement de la Paix, des lieux alternatifs

Nécessité de planifier les actions concrètes en impliquant les personnes intéressées, ce qui permet de s'ouvrir et d'impliquer les autres et donc de se ménager.



► **Atelier : Finances**

Oser une politique financière

- demander des subventions
- développer en expliquant sans relâche la cotisation à 126 €
- revoir la part comité
- expliquer et utiliser les déductions fiscales
- favoriser le prélèvement automatique
- revoir le % de la boutique
- faire aboutir la reconnaissance d'utilité publique
- organiser des ventes des œuvres de la galerie
- développer la vente des produits Boutique et des Agendas
- rechercher des mécénats
- diversifier les actions de financement
- créer un groupe de travail de formation des trésoriers
- faire remonter les adhésions plus tôt dans l'année
- relancer les adhésions doit être un objectif prioritaire pour tous les comités
- créer de nouveaux produits pour la boutique

► **Atelier : Stratégies de communication interne (Intranet, reporting, gestion des mails, etc.)**

La communication interne est importante pour faire fonctionner le lien entre les Comités et le National mais elle est perçue comme compliquée et ne fonctionne pas toujours correctement. Quelques pistes de solutions :

- relancer la lettre aux comités avec tracts et communiqués modifiables et adaptables par les comités
- aider les comités en simplifiant l'accès aux outils et les outils eux-mêmes
- créer des notices d'utilisation
- proposer des formations, voire des formations de formateurs
- développer une base de données adhérents
- inciter à l'utilisation de **mvtpaix.org**
- rappeler les infos en utilisant les listes de discussion déjà en place
- proposer des alternatives aux mails (p. ex. DISCORD avec salons de discussion)

► **Atelier Stratégies de communication externe (Relations presse, Planète Paix, site internet, réseaux sociaux, etc.)**

Points principaux :

- formation aux outils de communication
- réflexion sur le nouveau site
- lancer la réflexion sur une rénovation de **Planète Paix** : maquette, contenu, ligne éditoriale
- fascicules sur des thèmes précis du Mouvement de la Paix
- interactions avec les mouvements étrangers, davantage de relations internationales



Autres points abordés :

- expérience des concours d'écriture sur des sujets importants, une fois par an
- faire des formations dans les comités, comment utiliser les outils
- aider à vulgariser par des petits ouvrages, hors-série ou suppléments de *Planète Paix*, fascicules - les comités manquent de matière politique
- les comités locaux veulent leur autonomie : problème avec le site qui n'est pas toujours à jour. Le site doit vivre
- aider les comités avec les médias locaux ; rapports parfois conflictuels avec les journalistes. Certains comités ont des articles toutes les semaines, d'autres jamais. Il faut sortir de l'idée que les médias sont contre nous.
- formation sur la relation aux journalistes
- faire attention à la taille des communiqués de presse et aux titres
- importance d'utiliser un événement local pour aborder des problématiques nationales

► Atelier : Le Mouvement de la Paix et le travail en collectif

Le travail en collectif répond à un besoin d'ouverture et de mise en vie de notre projet .

- Travail collectif en interne essentiel pour asseoir nos valeurs
- Travail collectif en externe permet d'œuvrer avec des partenaires qui partagent certains sujets/projets/thèmes ; le travail dans ces collectifs nourrit le Mouvement de la Paix dans sa capacité à être proche de la société et de la population

Le travail en collectif suppose un fonctionnement et des méthodes de travail partagées :

- Écoute et reconnaissance des divergences et des points partagés
- Attention au langage (jargon, métalangage,...)
- Fonctionnement démocratique : implication, distribution de la parole, synthèse, pilotage, validation...
- Être investi pour représenter son organisation et faire l'aller et retour, rendre compte
- Accepter d'être pilote, mais aussi d'être piloté, initier des collectifs et aussi participer à des collectifs initiés par d'autres

Une clé indispensable : la formation

Des questions qui se posent :

- Gérer le risque d'éparpillement car nous sommes généralistes
- Fixer nos priorités pour les 3 ans à venir
- Garder son identité
- Intégrer cette pratique avec l'impact du numérique

► Atelier : Le fonctionnement des groupes de travail

Dix personnes se sont exprimées et ont fait part de difficultés et de souhaits ; ce système de travail nouveau demande à être réexpliqué tant pour les objectifs que pour le mode de fonctionnement.

- Envisager une formation et donner des exemples concrets de groupes de travail qui ont fonctionné
- Proposer des solutions techniques faciles permettant des conférences téléphoniques ou des visio-conférences dans de bonnes conditions
- Relancer les GT tels qu'ils sont en demandant les attentes des participants
- Mettre en place un système de listes permettant de savoir qui participe à quel groupe





Points positifs des GT :

- Les GT font fonction de veille, documentaires, etc...
 - Ils font des propositions d'action, de textes, d'analyses
 - Les propositions doivent être validées par les instances du Mouvement
 - Fonction de mise en œuvre et d'animation concrète et de répartition du travail.
- Les GT sont la cheville ouvrière pour la mise en œuvre des projets
- Fonction d'approfondissement des réflexions sur certains sujets
 - Dans les GT, chacun apporte sa contribution, ce qu'il peut et enrichit le collectif.

► Atelier : Comment travailler davantage ensemble au sein du mouvement : localement, régionalement, nationalement, thématiquement ?

Constats :

- Visites des membres du BN dans les Comités très appréciées. Elles sont à reprendre pour l'aménagement pacifiste du territoire.
- Des choses intéressantes ont lieu partout, équilibrer les publications des initiatives de tous les comités (mais il faut aussi que les informations remontent des comités)
- Le travail au niveau régional est très difficile, résultats lents et décevants malgré les efforts de certains départements et comités

Préconisations :

- Prioriser le travail collectif à un échelon de taille humaine : le département, gage de soutien et de réussite
- Mutualiser les finances pour réaliser davantage
- Se servir d'événements phares organisés par les collectivités locales ou autres pour inviter et mettre en route des amis de villes où le Mouvement de la Paix n'a pas de comité.

► Atelier : Comment travailler les convergences avec les mouvements sociaux

Idées et suggestions :

- Les relations avec les autres associations nous permettent de travailler en commun mais aussi de nous faire connaître. Les rencontres avec les autres nous enrichissent et nous permettent d'apporter notre contribution au collectif.
- Travailler avec les autres permet d'avoir les médias, de donner notre avis lors des journées spécifiques, cela élargit notre audience (p. ex. journées sur l'environnement, la misère, semaine de la solidarité...)
- Les réunions préparatoires avec les autres (ex. pour les marches) nous amènent un grand nombre de personnes
- Pour séduire et être compris, il faut avoir les mots justes. Il ne faut pas hésiter à inviter les autres associations à nos activités et surtout accepter leurs invitations.
- Un effort à faire est d'avoir moins de rencontres virtuelles et davantage de réunions physiques autour d'une table, les gens s'engagent plus - même s'il faut utiliser les deux méthodes.
- Il y a quelquefois des difficultés à travailler avec les partis politiques ; ne pas oublier 1936 et 1945 où leur présence active a été déterminante pour faire avancer la paix.
- Il y a parfois des difficultés avec certaines organisations d'anciens combattants mais on peut faire intervenir les élus pour faire reconnaître la place et la présence du Mouvement de la Paix.
- Dans les convergences contre l'armement nucléaire, il semble que le syndicat SUD ait été oublié.

► Atelier : Éducation à la paix

Idées et suggestions :

- L'éducation à la paix, c'est l'éducation contre les racines de la guerre et non pas les bonnes manières et la discipline ; c'est aussi l'éducation à la citoyenneté : il faut faire des propositions positives en ce sens, par exemple en utilisant la journée des droits de l'enfant (20 novembre).
- Créer un partenariat avec les syndicats de l'Éducation Nationale et les syndicats de journalistes.
- Partager des idées, des projets, des outils pédagogiques afin que le Mouvement de la Paix devienne un centre de ressources et de formation ouvert à tous, en particulier aux stagiaires, et assurer une diffusion très large.
- Organiser un colloque en partenariat avec l'Éducation Nationale sur une relecture indispensable des manuels scolaires, en particulier d'histoire, repérer les dérives guerrières
- Intervenir à l'école et pour ce faire : mutualiser les outils, recueillir les autorisations administratives, former des militants, profiter des moments spécifiques (21 sept., semaines solidarité, presse à l'école, journée de l'esclavage)
- Demander la création de modules de formation à la Culture de la Paix dans nos universités
- Combattre la pénétration de l'armée et la publicité pour l'armée dans les collèges et lycées
- Intervenir le plus possible dans les médias alternatifs et créer des médias alternatifs



► Atelier : Les arts, les artistes et la paix

2 tables et une vingtaine d'amis font les propositions et suggestions suivantes :

- Valoriser la musique pour la paix (organisation de chorales, concerts, slam, etc.)
- Organiser des festivals locaux avec les comités, puis un festival national avec un « Prix de la Paix » parrainé par une personnalité artistique ; contacter des personnalités du monde des arts et du spectacle
- Refaire un Agenda avec des œuvres d'artistes pacifistes
- Organiser pour les enfants un prix d'expression artistique sur le thème de la Paix avec si possible le soutien de l'Éducation Nationale
- Animer les rues de nos villes et villages avec des fresques de la paix
- Contacter des troupes de théâtre pour des pièces pacifistes
- Organiser spectacles de danse et bals populaires pour le 21 septembre
- Programmer des films pacifistes avec des débats chaque fois que c'est possible
- Diffuser à tous les comités la liste des films intéressants et de toute manifestation artistique « transportable » pour aider aux initiatives
- Diffuser à tous les comités l'info sur un spectacle intéressant organisé par le Mvt (p. ex. les 5 et 6 janvier 2018 à Fouesnant)
- Lorsque la manifestation artistique procure des revenus, partager la recette avec les artistes ; payer autant que faire se peut les intermittents du spectacle
- Faire créer ou rechercher des jouets pour enfants, des jeux de société adaptés et accessibles financièrement
- Créer dans chaque Comité des expositions en s'appuyant sur le patrimoine de la galerie et en dénichant d'autres œuvres existantes, utiliser les événements culturels de sa ville. Chaque Comité peut mettre en place des initiatives artistiques très diverses, c'est important qu'il le fasse
- Se former grâce au fonds associatif
- Innover dans les produits d'artisanat avec des produits de qualité, plus raffinés.





APPEL DU CONGRÈS NATIONAL DU MOUVEMENT DE LA PAIX
- 5 NOVEMBRE 2017, GENNEVILLIERS -

UN GRAND MOUVEMENT PACIFISTE POUR CONSTRUIRE UN MONDE DE PAIX LIBÉRÉ DES ARMES NUCLÉAIRES

L'année 2017 a été marquée par deux acquis considérables ayant une portée historique à savoir le vote à l'ONU, le 7 juillet dernier, du Traité d'interdiction des armes nucléaires et le 6 octobre : l'attribution du prix Nobel de la Paix à la Campagne Internationale pour l'Abolition des Armes Nucléaires (ICAN) à laquelle le Mouvement de la Paix participe depuis sa création.

Cependant, nous vivons dans un monde dangereux, menacé par le dérèglement climatique, par des politiques guerrières d'un autre âge, par des dépenses monstrueuses pour la construction d'armes nouvelles et notamment nucléaires. Des campagnes médiatiques permanentes tentent de justifier ces politiques inefficaces pour la sécurité humaine des populations mais génératrices de profits colossaux pour une petite minorité.

S'appuyant sur ces victoires, il s'agit d'obtenir rapidement la signature et la ratification par la France du Traité d'interdiction des armes nucléaires, d'obtenir le gel immédiat des dépenses prévues pour l'arme nucléaire et le transfert de ces crédits à la recherche civile et à la satisfaction des besoins sociaux, d'obtenir une véritable politique de paix avec la résolution pacifique des conflits, d'agir pour la réalisation des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) et ceux de la COP21 qui doivent inclure la diminution des dépenses d'armement.

Pour cela, il faut vaincre les nombreux obstacles, y inclus les atteintes aux libertés et à la vie associative, gagner encore plus l'opinion publique à exprimer sa volonté de paix, décupler l'action de tous ceux qui agissent pour ces objectifs, renforcer de manière significative le Mouvement de la Paix afin de créer un grand Mouvement pacifiste dont le pays a besoin.

C'est donc un appel solennel à l'action que nous adressons au peuple de France pour exiger que soit mis un terme aux menaces touchant la planète et la vie, exprimer sans répit notre solidarité aux victimes des répressions, des attentats et des guerres, agir pour un règlement des conflits par la négociation en s'attaquant aux causes des violences et des conflits, aider à la reconstruction des pays et des peuples meurtris, éduquer à la paix et faire connaître la Charte des Nations Unies en appliquant ses dispositions.

Le gaspillage des ressources de la planète, la prédation des richesses en particulier de l'Afrique, les obstacles à un commerce équitable que constituent les traités de libéralisation du commerce international (TAFTA, CETA, APE), l'augmentation des dépenses militaires, l'accumulation des armes et le développement de leur commerce, la violation des lois internationales doivent cesser.

Dans ce contexte, les États et la France en particulier, doivent assumer leurs responsabilités et assurer le respect des droits humains pour l'accueil des migrants et pour mettre fin aux souffrances de toutes celles et ceux qui fuient les guerres, la misère mais aussi les conséquences du dérèglement climatique.

Que des millions de signatures soient recueillies pour la ratification du Traité d'interdiction des armes nucléaires, que la Journée internationale de la paix soit enfin valorisée par toutes nos assemblées, nos communes, les associations et les personnalités, les syndicats et les partis, que des dizaines d'associations nouvelles rejoignent le Collectif des marches pour la Paix, que dans le cadre du Tour de France de la paix déjà engagé, nous réunissions dans des débats à travers toute la France des milliers de personnes pour une politique de paix.

Oui, nous avons besoin d'un grand Mouvement pacifiste en France pour construire, en s'inspirant des 8 domaines d'action de la culture de la paix définis par les Nations Unies, un monde de paix libéré des armes nucléaires et des guerres.

Comme nous y invite l'appel lancé le 6 août 2017 depuis Hiroshima par les Hibakushas, dès maintenant, patiemment et fermement, travaillons à transformer nos aspirations communes en une gigantesque vague pour la Paix en France et dans le monde afin de construire, ensemble, un monde de justice, de fraternité, de dignité pour toutes et tous : un monde de paix.

*Le Congrès national du Mouvement de la Paix,
Gennevilliers, le dimanche 5 novembre 2017*



CONGRÈS DU MOUVEMENT DE LA PAIX,
DÉCLARATION INTERNATIONALE
3 NOVEMBRE 2017, GENNEVILLIERS

POUR L'ÉLIMINATION DES ARMES NUCLÉAIRES ET POUR LA PAIX NOUS AVONS LE DEVOIR D'AGIR ET LE POUVOIR DE GAGNER

Nous, militants de la paix représentants d'organisations et de militants agissant sur l'ensemble des continents de la planète, présents ou invités au Congrès national du *Mouvement de la Paix* à Gennevilliers (près de Paris), nous nous réjouissons de l'adoption aux Nations Unies, le 7 juillet 2017 par 122 États, du Traité d'interdiction des armes nucléaires.

Nous nous réjouissons que le combat contre les armes nucléaires et pour un Traité d'interdiction des armes nucléaires ait été reconnu et encouragé à travers l'attribution du prix Nobel de la paix 2017 à la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires : ICAN.

Nous partageons la profonde préoccupation exprimée dans le préambule de ce Traité face aux conséquences humanitaires catastrophiques qui résulteraient de toute utilisation d'armes nucléaires.

Nous réaffirmons en conséquence, le besoin qui en découle d'éliminer ces armes dangereuses ; inhumaines, abominables, illégales et coûteuses qui menacent l'existence même de l'humanité. Nous réaffirmons que leur élimination est un besoin commun à l'ensemble de l'humanité et une étape essentielle pour promouvoir la sécurité, le bien-être de tous les peuples et développer une culture de la paix nécessaire pour satisfaire l'aspiration fondamentale des peuples à vivre en paix et à construire une civilisation de paix.

En conséquence, nous sommes plus que jamais unis dans la lutte pour l'abolition des armes nucléaires jusqu'à la réalisation de cet objectif.

Par ailleurs, face à une mondialisation économique caractérisée par la recherche du profit immédiat et maximum qui écrase les peuples, les met en concurrence mais ne permet pas de faire face aux défis du monde actuel (**faim, sécurité environnementale et dérèglement climatique, éducation pour tous, promotion des énergies renouvelables, objectifs de développement durable, réalisation concrète des droits humains**), face à une mondialisation de la militarisation qui fait porter aux peuples le fardeau de dépenses militaires démesurées, nous avons décidé d'unir nos efforts pour :

- ▶ obtenir que le maximum d'États dans le monde, et en premier lieu nos États respectifs, ratifient le Traité d'interdiction des armes nucléaires,
- ▶ agir afin que partout dans le monde le maximum d'élus locaux, de parlementaires, de responsables politiques, syndicaux, associatifs, et de citoyens indépendamment de leurs sensibilités ou appartenances philosophiques, religieuses, syndicales etc. s'engagent dans cette lutte,
- ▶ faire connaître et soutenir les actions pour bannir les armes et les armes nucléaires de l'espace et en faire un espace de paix,
- ▶ contribuer à développer une éducation populaire en faveur de la paix dans tous les secteurs de la vie sociale et en direction de tous les publics, et en particulier des jeunes,
- ▶ travailler ensemble à construire, dans l'action pour la paix, l'unité la plus large de tous les mouvements qui travaillent pour la paix dans le monde car c'est la condition pour être efficace dans la construction de la paix et pour faire face au lobby militaro industriel qui tente d'imposer ses vues.

Nous avons le devoir d'agir et le pouvoir de gagner

Unis pour la paix, la justice et la fraternité

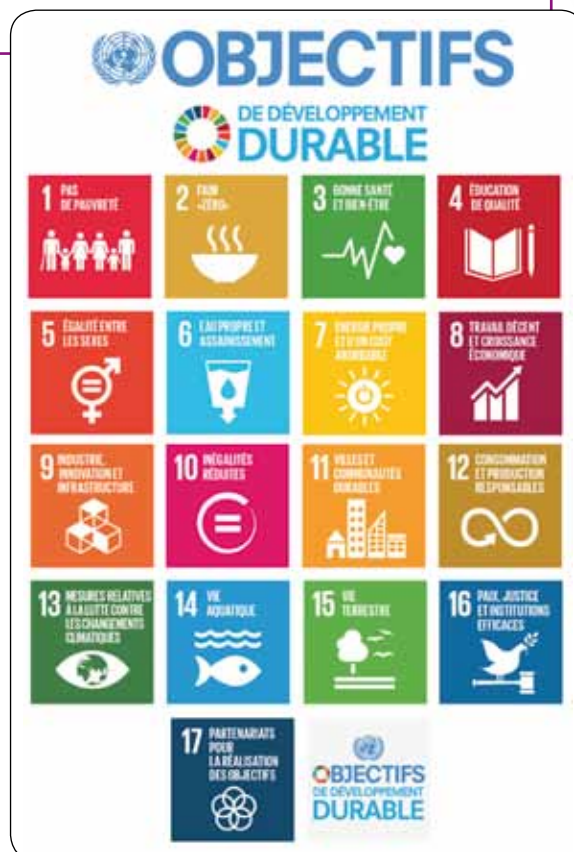
Gennevilliers, le 3 novembre 2017

Le Mouvement de la Paix, Jammu Narayana Rao - Global Network Against Weapons and Nuclear Power in Space, India, Albert Carames - Novact, Réseau contre les extrémismes violents dans l'espace méditerranéen, Ilda Figueiredo - Conseil Portugais de la Paix & World Peace Council, Lisa Clark - Bureau International de la Paix (BIP) & Tavola della Pace, Jim Anderson - Peace Action, Carol Turner - Campaign for Nuclear Disarmament, (CND), Ludo De Brabander - VREDE, Arielle Denis - ICAN, Oleg Bodrov - Green World, Annick Suzor-Weiner - Pugwash, Jean-Claude Bauduret - Film La bombe et nous, Claude Aury - Mouvement National de Lutte pour l'Environnement (MNLE), Sylvain Delaitre - Confédération Générale du Travail (Cgt), Tanausù Herrera - Pilgrim For Peace, Gloria Ramirez - Association Internationale des Educateurs à la Paix (AIEP), Shura Dumanic - Réseau des femmes pour la paix de l'ex Yougoslavie, Hazal Karakus - Kurdish Women Movement, Fidan Unlubayir - Conseil démocratique kurde en France, Mohammad Mirzay - Generation outside of Afghanistan Network in Greece, Peter Wahl - Conseil Scientifique d'Attac, Yasmina Chouaki - Paix et Développement Algérie.

► **La culture de la paix : les 8 domaines d'action pour cultiver la paix :**
<https://cutt.ly/XT5pD>



► **Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) :**
<https://cutt.ly/oT5op>





LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Le Mouvement de la Paix - Maison de la paix
9, rue Duicic September, 93400 Saint-Ouen
01 40 12 09 12 - national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

